



**NATIONALE**  
**CHAMPIONNAT FÉDÉRAL**

## NATIONALE – FORMAT



### Format de la compétition

- > Poule unique à 14 clubs
- > Phase qualificative en A/R, soit 26 journées
- > Phase finale : Barrages et 1/2 finales sur le terrain du mieux classé et Finale sur terrain neutre
- > Mise en place d'un ACCESS MATCH - PRO D2/NATIONALE
- > Mise en place d'un ACCESS MATCH - NATIONALE/NATIONALE 2

### Phases finales 2023/2024

- > Le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>ème</sup> sont directement qualifiés pour le tour principal, qui débute en 1/2 finales
- > Tour de barrages : Le 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> de poule disputeront un tour de barrages. Les matchs se dérouleront sur le terrain du mieux classé. Les deux vainqueurs seront qualifiés pour les 1/2 finales de championnat de France.
- > La finale se déroulera sur un terrain neutre qui sera déterminé suite à un appel à candidature. Le vainqueur de la finale accèdera à la PRO D2, sous réserve du respect du cahier des charges d'accession et le perdant participera à l'ACCESS MATCH - PRO D2/NATIONALE.

Barrages	
B1	3 <sup>ème</sup> vs 6 <sup>ème</sup>
B2	4 <sup>ème</sup> vs 5 <sup>ème</sup>

1/2 finales	
M1	1 <sup>er</sup> vs Vainqueur B2
M2	2 <sup>ème</sup> vs Vainqueur B1

Finale	
M3	Vainqueur M1 vs Vainqueur M2

Access Match	
M3	Perdant M3 vs 15 <sup>ème</sup> PRO D2

## NATIONALE – FORMAT

### ACCES MATCH - PRO D2/NATIONALE

- > Le finaliste perdant de Nationale affrontera le club classé à la 15ème place de PRO D2.
- > La rencontre se déroulera en match sec sur le terrain de l'équipe de NATIONALE
- > Le vainqueur évoluera en PRO D2 et le perdant en Nationale pour la saison 2024/2025

### ACCES MATCH - NATIONALE/NATIONALE2

- > Le finaliste perdant de Nationale 2 affrontera le club classé à la 13ème place de NATIONALE.
- > La rencontre se déroulera en match sec sur le terrain de l'équipe de NATIONALE 2
- > Le vainqueur évoluera en Nationale et le perdant en Nationale 2 pour la saison 2024/2025

### Affectations pour la saison 2024/2025

- > Le champion de NATIONALE accède en PRO D2
- > Le vainqueur de l'ACCESS MATCH - PRO D2/NATIONALE accède en PRO D2
- > Le club classé 14<sup>ème</sup> de NATIONALE est relégué en NATIONALE 2
- > Le perdant de l'ACCESS MATCH – NATIONALE/NATIONALE 2 est relégué en NATIONALE 2



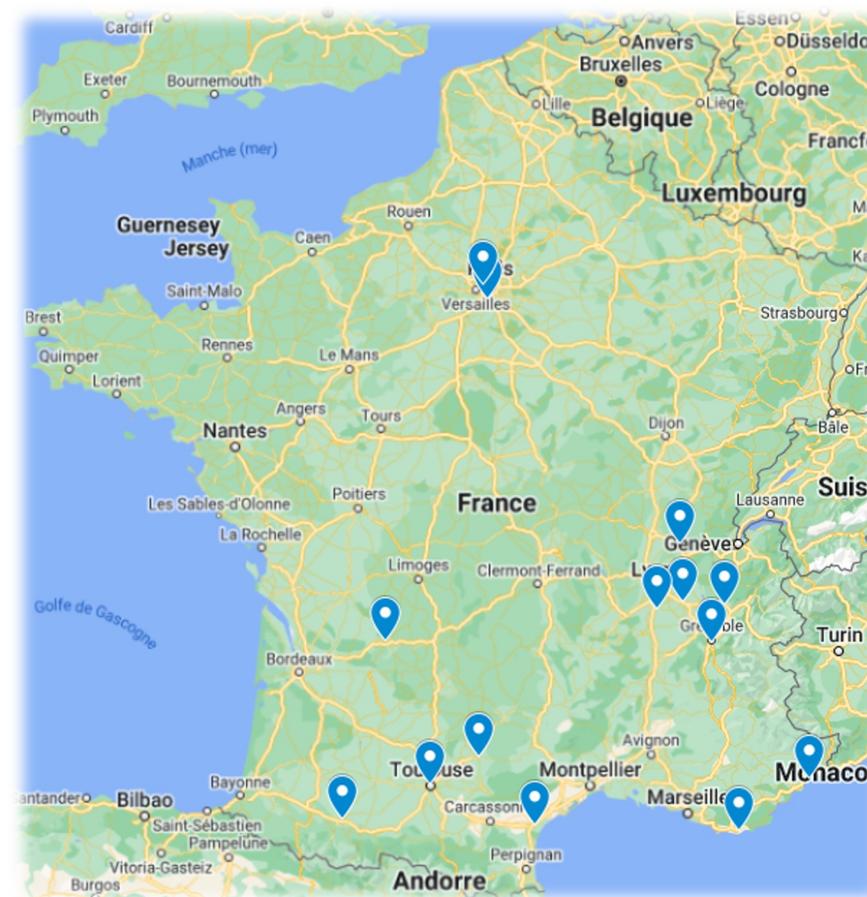
## COMPETITIONS MASCULINES SENIORS

### NATIONALE – COMPOSITION

- > 14 clubs engagés
- > Poule unique


BLAGNAC SPORTING CLUB RUGBY (5287X)
C A PERIGOURDIN (5201D)
C S BOURGOIN JALLIEU (5005R)
C S VIENNE RUGBY (5068J)
R C NARBONNE MEDITERRANEE (4845S)
RUGBY CLUB DE SURESNES - HAUTS DE SEINE (4760Z)
RUGBY CLUB HYERES CARQUEIRANNE LA CRAU (4948D)
RUGBY CLUB MASSY ESSONNE (4654J)
S C ALBI (5279N)
STADE NICOIS (7497J)
STADE OLYMPIQUE CHAMBERIEN RUGBY SAVOIE MONT-BLANC (4016R)
STADO TARBES PYRENEES RUGBY (6985T)
U S BRESSANE (5006S)
<i>F C GRENOBLE (4038P)*</i>

\* Procédure juridique en cours



Réalisée sur Googlemaps

## NATIONALE – CALENDRIER

NATIONALE	
Août	
19-20	
26-27	A1
Septembre	
02-03	A2
09-10	A3
16-17	A4
23-24	
Octobre	
30-01	A5
07-08	A6
14-15	A7
21-22	A8
28-29	
Novembre	
04-05	A9
11-12	A10
18-19	A11
25-26	
Décembre	
02-03	A12
09-10	A13
16-17	R1
23-24	
30-31	
Janvier 2024	
06-07	
13-14	R2
20-21	R3
27-28	R4
Février	
03-04	
10-11	R5
17-18	R6
24-25	R7
Mars	
02-03	R8
09-10	R9
16-17	
23-24	R10
30-31	R11
Avril	
06-07	R12
13-14	REPLI
20-21	
27-28	R13
Mai	
04-05	BARRAGES
11-12	1/2
18-19	FINALE + ACCESS N/N2
25-26	
Juin	
01-02	ACCESS PRO D2 / NAT





**FFR**

## **PRINCIPES GÉNÉRAUX - ACCESS MATCH**



**NATIONALE**  
CHAMPIONNAT FÉDÉRAL



## ACCESS MATCH – CONTEXTE ET METHODE

- > Principe inscrit dans la convention FFR/LNR 2022/2027
- > Evènement inédit qui marque une nouvelle étape dans le développement de la Nationale
- > Co-construction du projet : travail mené avec la LNR, l'ensemble des directions FFR concernées et des représentants de clubs de Nationale et de PRO D2
- > Principes généraux soumis à la validation du CD de la FFR, qui seront soumis à la validation de la LNR lors de son Assemblée Générale début juillet
- > Un processus de rédaction d'un cahier des charges organisationnel pour la Nationale en cours (lancé par un audit des clubs réalisé en janvier 2023), avec l'objectif de le valider durant l'intersaison. Une annexe spécifique sur la finale de Nationale et sur l'access match sera rédigée et viendra détailler et décliner les principes généraux
- > Un évènement tourné vers la PRO D2

## ACCESS MATCH – PRINCIPES GENERAUX

### FORMAT

- > La rencontre oppose le perdant de la finale de Nationale et le club classé à la 15<sup>e</sup> place de la PRO D2
- > Le match se déroule sur le terrain du perdant de la finale de Nationale
- > Le match est programmé sur le week-end des 1<sup>er</sup> – 2 juin 2024 (temps de repos identique pour les 2 clubs)

### JURIDIQUE

- > La FFR est l'organisatrice juridique de l'évènement
- > La gestion des faits disciplinaires des 2 équipes relève de la commission disciplinaire FFR
- > La gestion des litiges relève de la commission de résolution des litiges de la FFR

## ACCESS MATCH – PRINCIPES GENERAUX

### REGLEMENTATION APPLICABLE AUX EFFECTIFS

- > Application des règles en vigueur pour chaque division en matière d'effectifs
  - Access match est pris en compte dans le calcul de la moyenne des JIFF par la LNR (article 25 du Règlement administratif de la LNR - à modifier / LNR pour mentionner l'access match de PRO D2)
  - limitation des licences B et C en Nationale (article 236 des RG de la FFR)
  
- > Application des règles en vigueur pour chaque division en matière de recrutement des joueurs
  - PRO D2 : jusqu'au 7 avril 2024 maximum et sous réserve du respect des articles 32, 33, 33 bis, 34, 35 et 42 du Règlement administratif de la LNR
  - Nationale : jusqu'au 15 avril 2024 maximum et sous réserve du respect des articles 252 et 259 des Règlements de la FFR
  
- > Application des règles en vigueur pour chaque division en matière de diplômes des encadrements

## ACCESS MATCH – PRINCIPES GENERAUX

### AUTOUR DU MATCH

- > Application de la procédure de préparation et de validation de la feuille de match en vigueur en PRO D2
- > Application des règles en vigueur en PRO D2 en matière de gestion des bancs de touche
- > Volonté d'appliquer la réglementation relative aux porteurs d'eau en vigueur en PRO D2, mais avec un accompagnement du club de Nationale en amont et une tolérance des officiels vis-à-vis des clubs le jour du match
- > Durée de la mi-temps : 15 minutes
- > Application des règles en vigueur en Nationale en cas de match nul à la fin du temps réglementaire (article 454 des RG FFR)

## ACCESS MATCH – PRINCIPES GENERAUX

### ARBITRAGE

- > Mise en place de l'arbitrage vidéo (*à confirmer en fonction du diffuseur*)
- > Gestion du temps similaire à celle d'une rencontre de PRO D2
  - Mise en place d'un système TISSOT, fournisseur sur la PRO D2 ou solution alternative
  - Désignation d'un RF formé à cette fonction en PRO D2

### MEDICAL

- > Appliquer le protocole HIA en vigueur en PRO D2 sur la rencontre
  - Autorisation de World Rugby pour mettre en place ce protocole sur cette rencontre (accord oral)
  - Prévoir les tests d'évaluations préalables des joueurs
  - Prévoir la tenue d'une réunion d'information au staff (+ joueurs)
  - Déterminer l'envergure du dispositif à déployer (en fonction des moyens techniques à disposition)

## ACCESS MATCH – PRINCIPES GENERAUX

### REGLEMENT FINANCIER

- > Elaborer un règlement financier spécifique pour cette rencontre qui reprend les principes appliqués par la FFR et la LNR
  - Le club qui accueille la rencontre à domicile est responsable de l'organisation de la rencontre (dans le respect du cahier des charges de l'évènement)
  - La FFR attribue un montant forfaitaire au club pour l'organisation de la rencontre
  - La recette de billetterie est conservée par la FFR, avec une part d'intéressement reversée au club organisateur
  - Défraiement pour le club qui se déplace
  - Principes relatifs au protocole et à la billetterie définis par le cahier des charges
  
- > Le règlement financier sera soumis à la validation du CD de la FFR et intégré à l'annexe du cahier des charges organisationnel de la Nationale.

## ACCESS MATCH – PRINCIPES GENERAUX

### TÉLÉDIFFUSION / COMMERCIAL / MARKETING

- **Obligation contractuelle pour la LNR de proposer la rencontre à CANAL+ et volonté commune de prioriser dans un premier temps le diffuseur de la PRO D2**
- **Mise en place d'un branding PRO D2 : rencontre tournée vers l'accession en division supérieure**
- **Application des règles en vigueur pour chaque division en matière de sponsors maillots des équipes**

### COMMUNICATION / BILLETTERIE

- **Stratégie billetterie confiée au club organisateur, avec la FFR et la LNR en soutien**
- **Gestion par la FFR du programme de présentation sportive au stade**